



## CASTANET RAMONVILLE AUZEVILLE HANDBALL

Allée des Sports – 31520 Ramonville Saint Agne

N° affiliation : 24.31.018

Tél. : 07.81.92.58.59 [crahb31@gmail.com](mailto:crahb31@gmail.com)

### CHARTRE DE DÉPLACEMENT

Saison 2023-2024

Cette chartre est une annexe de l'article 8 du Règlement Intérieur du CRAHB, elle permet de préciser la définition de la politique de déplacement et des remboursements s'y afférant.

#### **Procédure de remboursement des frais de déplacements en fonction du véhicule utilisé :**

- **Mini-bus**
  - Remboursement des frais de carburant et de péages suivant justificatifs fournis
  - Utilisation du formulaire *Frais-de-déplacements-CRAHB-Saison-2023-2024* disponible sur [crahb.net](http://crahb.net)
  - A envoyer à [crahbtresorerie@gmail.com](mailto:crahbtresorerie@gmail.com) avec **vosre entraîneur en copie**
  
- **Véhicule personnel**
  - Délivrance d'un CERFA couvrant les frais de déplacement:
    - frais de péage suivant justificatif fournis
    - frais kilométriques suivant barème des impôts
  - Utilisation du formulaire *Obtention\_CERFA\_Etat\_de\_frais\_2023\_CRAHB* disponible sur [crahb.net](http://crahb.net)
  - A envoyer à [crahbtresorerie@gmail.com](mailto:crahbtresorerie@gmail.com) à partir de janvier 2024

Le cerfa sera établi une fois par an, après réception du récapitulatif annuel avec attestation sur l'honneur et des justificatifs de déplacement (ticket de péage....).

Toutes demandes de cerfa ou de remboursement abusif ou contraires à cette chartre de déplacement ne seront pas honorées.

Une exception sera faite pour les étudiants qui pourront se faire rembourser les frais kilométriques au barème de 0,25€/km pour cette saison. Dans ce cas il faudra:

- Utiliser le formulaire *Frais-de-déplacements-CRAHB-Saison-2023-2024* disponible sur [crahb.net](http://crahb.net)
- Envoyer à [crahbtresorerie@gmail.com](mailto:crahbtresorerie@gmail.com) avec **vosre entraîneur en copie**

Fait à Ramonville Saint Agne, le 27 Septembre 2023